



À la une

▶ ÉDITORIAL

Aveuglement volontaire P2

par Claude Moïse

▶ ACTUALITÉ

La police n'a pas de carburant P3

par M-K. Joseph

Du sang rouge sur le sable P6

par R. Edmé

▶ ÉCONOMIE

TBMS : le progiciel haïtien de gestion administrative P7

▶ CULTURE



Connaissez-vous Botello ? P20

par M. Gardiner

▶ SPORT

Le Matin Mardi 2006

Comment ça va ?



Spécial Coupe du monde 2006 P9-16

Taux de change 20 / 06 / 06

Dollar / Gourdes

1 \$ Achat : 39,00
Vente : 40,50

Taux de référence BRH

39,6237 G

Prix du journal : 15 gourdes

Info@lematinhaiti.com

Le Matin

100^e année - Un siècle d'information

LE POINT TOUS LES MATINS

N° 32571 • mercredi 21 juin 2006

CAMPAGNE CONTRE LA VIOLENCE

Transformer les armes en œuvres d'art pour la paix



Carcasse de motocyclette, écran de télévision usagé et autres objets hétéroclites pour une œuvre d'art.

Dans le cadre de la promotion pour la paix et de la campagne de désarmement entamée depuis quelque temps par la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti de concert avec l'État haïtien, la section Désarmement, démobilisation et réinsertion sociale (DDR) de la Minustah a lancé conjointement avec la fondation Africamérica, le lundi 19 juin, une opération visant à transformer des débris d'armes en de véritables œuvres d'art pour symboliser la paix.

Ce projet entre dans le cadre des activités du 4^e forum transculturel d'art contemporain organisé du 15 au 30 juin par les responsables de la

fondation Africamérica et ceux de la section DDR de la Minustah. Il vise à impliquer des artistes sculpteurs haïtiens et étrangers comme agents œuvrant pour la promotion de la paix et à porter les gens, particulièrement ceux qui s'adonnent à la violence, à interroger leur conscience, a indiqué Belzy David Icéna, chargé de sensibilisation à la section DDR.

Les matériaux utilisés

Au Musée du panthéon national haïtien (Mupanah), environ une quinzaine de pièces d'armes de calibre 38, mises hors d'usage, seront transformées en œuvres d'art,

(suite page 4)

DÉCLARATION DE PATRIMOINE

Petits accros à la Constitution

Les anciens et nouveaux dirigeants haïtiens seraient en marge de la Constitution en ce qui a trait à l'échéancier établi pour procéder à la déclaration de leur patrimoine personnel. En effet, dans l'article 279 de la Constitution de 1987, il est écrit que « trente (30) jours après son élection, le président de la République doit déposer, au greffe du tribunal de première instance de son domicile, l'inventaire notarié de tous ses biens, meubles et immeubles, il en

sera de même à la fin de son mandat ». Dans l'article 279-1, il est noté : « le Premier ministre, les ministres et secrétaires d'État sont astreints à la même obligation dans les trente (30) jours de leur installation et de leur sortie de fonction ».

Au greffe du tribunal de Première instance de Port-au-Prince, jusqu'à hier mardi 19 juin, aucun des anciens dirigeants de l'équipe transitoire

(suite page 4)



digiFOOT

Écoutez les questions digiFOOT à la radio, répondez par message texte SMS au 3333, vous pourriez gagner des téléphones !

Écoutez les émissions sponsorisées par Digicel sur : Radio Métropole, Radio One, Radio Caraïbes, Radio Ibo et Radio Ginen

Digicel
Esigo Plus. Obtenez Plus.

Transformer les armes en œuvres d'art pour la paix

(suite de la première page)

selon l'imagination créatrice des artistes engagés dans cette activité culturelle. Ces anciennes armes ne peuvent plus tuer, puisqu'elles ont été préalablement détruites, d'après le Togolais Kossi Assou de l'organisation Rencontres, résidences internationales d'arts visuels (Eurole), qui a répondu à nos questions hier mardi, au Mupanah.

Les œuvres seront exposées dans leur ensemble la semaine prochaine, d'après les informations fournies par les artistes qui se sont déclarés dévoués à contribuer à leur façon à la promotion de la paix dans le pays. « Aucun pays ne peut avancer sur les rails du développement sans connaître un certain climat de paix », ont-ils dit. La lutte contre la violence, selon André Eugène, l'un des artistes, est un processus de longue haleine qui requiert l'implication de tous les secteurs de la société. La sensibilisation par les arts est l'un des axes privilégiés dans le cadre de ce combat, a-t-il soutenu.

Outre les débris d'armes, d'autres objets de peu d'importance, notamment des carcasses de véhicule, des morceaux de tôle, de bois, des objets en plastique seront également utilisés pour la réalisation d'œuvres de grande valeur esthétique. Six artistes peintres et sculpteurs dont le Togolais Kossi Assou, invité par la fondation Africamérica, sont déjà à l'œuvre au Mupanah.

Kossi Assou veut être optimiste mais...

Interrogé sur le fondement de cette initiative, Kossi Assou s'est dit optimiste quant à la réussite de cette démarche dont l'objectif est de contribuer à la réduction de la violence dans le pays. Dans l'ensemble, elle vise à la conversion de la fonction de l'arme utilisée comme instrument pour pratiquer la violence dans les sociétés. Aussi, croit-il au partage de l'émotion des artistes à travers leurs œuvres, car l'œuvre d'art, selon lui, est fondamentalement pacifique. « Nous, les artistes, nous ne faisons que traduire notre for intérieur, notre vécu, nos sensibilités même si quelquefois nous nous mettons plus ou moins à nu », a confié Kossi Assou, avant de juger que l'initiative est louable. Cependant, l'artiste



Photo : J.J. Augustin

Une statue faite d'objets en plastique.

togolais s'est montré un peu prudent et ne s'illusionne pas outre mesure sur les changements de mentalité à travers les œuvres d'art. Puisque, explique-t-il, la création artistique est une démarche totalement subjective, parce que le vocabulaire et les symboles qu'utilise l'artiste n'engagent que lui-même. « Prétendre changer à travers les œuvres d'art la mentalité des gens, je n'y crois pas. Car le changement de mentalité est une affaire qui concerne tout le monde », a-t-il dit. C'est un processus global. Même les politiciens quels qu'ils soient, n'ont pas la recette magique, tant qu'ils n'auront pas touché du doigt le problème. À partir de ce moment, c'est une prise de conscience intégrale et collective qui s'opère à

un moment donné dans la vie sociale », a ajouté Assou.

Le premier objectif de Africamérica

La fondation Africamérica est une structure qui a été mise en place pour aider à la recherche de nouveaux talents, à la découverte d'artistes en herbe dans le domaine de l'art visuel dans la Caraïbe, notamment en Haïti, afin de les accompagner et de contribuer à promouvoir leur talent. D'après Kossi Assou, la fondation s'implique dans la question du désarmement aujourd'hui, parce que tout simplement c'est une problématique qui concerne tout un chacun.

Alix Laroche
allalematin@yahoo.fr

Petits accros à la Constitution

(suite de la première page)

n'avait encore fait le dépôt de l'inventaire notarié de tous ses biens, meubles et immeubles. Par rapport à la date de l'entrée en fonction du gouvernement conduit par Jacques Édouard Alexis, les ministres et les secrétaires d'État de la transition sont toujours dans le délai constitutionnel. Cependant, l'ancien président de la Cour de cassation et président provisoire, M^e Boniface Alexandre qui a transféré, depuis le 14 mai, les rênes du pouvoir à René Préal, se retrouve en marge de la loi pour n'avoir pas encore jusqu'à date souscrit aux prescrits constitutionnels.

De grandes ambiguïtés entourent le cas de Gérard Latortue, notamment en ce qui a trait à la date de sa sortie de la primature. Depuis la célébration de la fête du drapeau le 18 mai à l'Arcahaie, son absence était déjà constatée. « Absent du pays en raison d'engagements pris de longue date... je n'aurais pu m'imaginer que la transition ne serait pas terminée au début du mois de juin 2006 », a-t-on lu dans une lettre de vœux adressée à son successeur, le 9 juin 2006, de Boca Raton étant. L'ancien Premier ministre, qui, après son investiture en 2004, avait fait la déposition, au greffe du tribunal de première instance de Port-au-Prince, de l'inventaire de ses biens meubles et immeubles, ne s'est pas encore à date soumis à l'exigence constitutionnelle de faire la même démarche après sa démission.

Aux lisières de l'injonction constitutionnelle, le président René Préal n'a déposé que le 5 juin 2006 au greffe du tribunal de première instance de Port-au-Prince l'inventaire de tous ses biens meubles et immeubles. Quelque vingt jours après son installation, le 14 mai 2006. Suivant l'article 279 de la Constitution, il devait le faire « trente (30) jours après son élection ».

Les organismes autonomes sous enquête

Dans l'administration publique, qui attend encore de nouveaux directeurs généraux, l'heure est à l'inventaire. Dans une lettre de vœux à son successeur Jacques Édouard Alexis, Gérard Latortue a fait état de rapports sur la gestion de son gouvernement. Rapports qu'il a lui-même demandés à la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSCCA) de dresser.

Quant aux organismes autonomes, les nouvelles autorités haïtiennes ont indiqué leur intention d'y réaliser des audits portant sur la période de la transition. Une dépêche de l'Agence haïtienne de presse (AHP) rapporte que la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif a déjà réalisé un inventaire de l'administration du Palais national, sur la demande du président René Préal. Rien n'a filtré des résultats de cet inventaire.

Jacques Desrosiers
jadesro@yahoo.fr

Le Groupe de Rio rappelle à l'ordre la communauté internationale pour Haïti

Le Groupe de Rio, qui regroupe vingt pays d'Amérique latine et des Caraïbes, a appelé mardi la communauté internationale à respecter sa promesse d'une aide financière en faveur de Haïti, lors d'une réunion de ses responsables à Georgetown.

Le ministre des Affaires étrangères du Guyana Rudy Insanally, dont le pays assure la présidence tournante du Groupe, a appelé ses membres à « rester vigilants » afin d'assurer que l'aide financière promise par la communauté internationale pour la reconstruction d'Haïti sera envoyée rapidement ».

« Un retard de cette aide inversera non seulement le processus démocratique et menacera une fois de plus la stabilité non seulement d'Haïti mais de notre région, en particulier dans les Caraïbes », a déclaré le chef de la diplomatie du Guyana. La communauté internationale avait promis 1,2 milliard de dollars à Haïti en 2004, sur lesquels 800 millions seulement ont été déboursés jusqu'à l'élection présidentielle de février remportée par René Préal.

Créé en 1986, le Groupe de Rio, qui

comprend actuellement 19 pays d'Amérique latine et un représentant tournant de la Communauté des Caraïbes (Caricom), est une instance informelle, dont le but est de promouvoir la coopération régionale.

Le Groupe, dont la plupart des membres participent à la Mission de l'Onu pour la stabilisation en Haïti (Minustah), s'est également réjoui de la réintégration d'Haïti, prévue en juillet, au sein de la Caricom, bloc regroupant quinze pays de la zone des Caraïbes.

L'adhésion d'Haïti avait été suspendue après la démission en 2004 de l'ancien président Jean-Bertrand Aristide.

Le Groupe de Rio réunit, outre un membre de la Caricom, l'Argentine, Belize, la Bolivie, le Brésil, la Colombie, le Costa Rica, le Chili, l'Équateur, le Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Mexique, le Nicaragua, le Panama, le Paraguay, le Pérou, la République dominicaine, l'Uruguay, le Venezuela.

Source : AFP

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Les Haïtiens pourront suivre la messe en créole

Les ressortissants haïtiens réfugiés en République dominicaine pourront bientôt suivre la messe dans leur propre langue, le créole, a annoncé, selon Misna, le président de la Conférence épiscopale dominicaine, M^{sr} Ramón Benito de la Rosa y Carpio, cité par le journal en ligne *Espacinsular*.

Une délégation de prêtres haïtiens arrivera la semaine prochaine dans le pays voisin pour coordonner l'initiative et œuvrer auprès des

migrants, y compris en situation irrégulière, « souvent abandonnés et qui ont besoin de réponses sociales urgentes » a poursuivi M^{sr} De la Rosa y Carpio, également évêque du diocèse de Santiago.

La gestion de l'immigration haïtienne en République Dominicaine a une fois de plus fait la une dans les médias ces jours-ci, après une nouvelle vague de rapatriements forcés de clandestins, dont la plupart ont été interpellés par les

forces de l'ordre dominicaines dans la zone de Santiago.

À cette occasion, plusieurs journalistes ont dénoncé avoir été maltraités par la police et les agents de la Direction régionale de la Migration, qui les ont empêché de photographier et de filmer les arrestations des Haïtiens. Ces opérations se seraient accompagnées de violences, toujours selon la même source.